La ministre doit démissionner

Fraîchement nommée à son poste, Madame Oudéa-Castéra, ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques a déclaré publiquement, au sujet de l'aîné de ses enfants scolarisé en Petite section de maternelle pendant 6 mois à mi-temps à l'Ecole publique avant de rejoindre l'établissement catholique huppé Stanislas qui fait l'objet d'une enquête de son ministère pour homophobie et sexisme : ***« La frustration de ses parents, mon mari et moi, qui avons vu des paquets d'heures qui n'étaient pas sérieusement remplacées. Et à un moment on en a eu marre comme des centaines de milliers de familles qui ont fait un choix d'aller chercher une solution différente.»***

Il est apparu depuis que l'école publique Littré, plutôt réputée dans le quartier et pourtant jetée en pâture devant la presse, n'a jamais eu de problème de remplacement, et que la maîtresse du fils de la future ministre n'a jamais été absente !

Le mensonge d'Amélie Oudéa-Castéra tend donc à masquer un choix délibéré pour une école non seulement privée mais socialement ségrégative.

Une ministre qui ment, cela la déshonore personnellement, mais aussi, cela brouille toute confiance entre elle et les fonctionnaires qu'elle est censée représenter.

INACCEPTABLE !

Ce mépris vis à vis de l'Ecole publique, de ses personnels et des parents d'élèves est insupportable. La ministre utilise pour falsifier la réalité, l'argument du non-remplacement lors d'absences.

Pour autant que l'argument soit fallacieux dans son cas personnel, il rejoint de fait ce que nous dénonçons depuis des années, à savoir les politiques dévastatrices de ses prédécesseurs en matière de suppressions de postes, et de contre-réformes.

Comment peut-on oser faire porter à l'Ecole publique et à ses personnels, la responsabilité des conséquences directes des réductions de moyens décidées depuis des années, et en particulier depuis 7 ans ? **Rappelons que des milliers de postes ont été supprimés dans les écoles depuis 2017 ! Rappelons également que pour la rentrée 2024, ce sont encore 650 suppressions de postes pour les écoles publiques et que le Recteur de l'Académie de Rennes a pour projet de supprimer 30 postes pour le Finistère.**

Les déclarations de la ministre sont non seulement inacceptables, mais appellent une réaction forte des organisations représentatives des personnels.

Le SNUDI-FO 29 considère que, même si un changement de ministre ne modifiera pas la feuille de route fixée par le président de la République et le Premier ministre, la démission d'Amélie Oudéa-Castéra est une condition nécessaire pour tenter de rétablir un dialogue entre le ministère et les représentants des personnels.

C'est non seulement une condition préalable pour le dialogue et les nécessaires négociations, mais une question d'honneur. La ministre doit démissionner.

A BREST, le 15/01/24

SNUDI-*FO* 29 Syndicat des écoles publiques du Finistère
UD FO 29, 5 rue de l'Observatoire, 29200 BREST
Tel. : 06 80 65 04 27 – @ : snudifo29@gmail.com– Site : www.snudifo29.com – FaceBook : @snudifo29